

Population municipale.		226	
(TOTAL du cadre A).....			
Population comptée à part, conformément à l'article 2 du décret du 12 décembre 1910 (Total du cadre B ci-dessus).....		5	
<i>Individus de passage</i>		9	
(TOTAL GÉNÉRAL de la population de la commune).		240	
présents le jour du recensement.....		238	
absents le jour du recensement.....		2	
Dont.....	nés au cours des années	1910 ou 1911.....	3
		1891 à 1909 (1 à 19 ans).....	88
		1871 à 1890 (20 à 39 ans).....	66 66
		1851 à 1870 (49 à 59 ans).....	55 55
		1850 et antérieurement (60 ans et plus).....	21